

Ce mercredi 24 septembre 2014, la Fédération des Services Maternels et Infantiles (FSMI) fête ses 10 ans ! C'est l'occasion de rappeler quelques enjeux autour de l'accueil de l'enfance.

La FSMI assure la coordination, l'accompagnement et la représentation d'une grande diversité de projets d'accueil de l'enfance dont la particularité est d'être issus du travail associatif féministe mené par Vie Féminine. Elle fédère des services d'accueillantes d'enfants conventionnées, des services de garde d'enfants malades, des haltes-accueil, des services collectifs organisant de l'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, des services d'accueil extrascolaire, des services organisant du répit et intégrant des enfants porteurs de handicaps.

Ceci représente plus de 720 000 journées d'accueil annuelles pour près de 11 000 enfants encadrés par plus d'un millier de professionnelles, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Forte de sa large représentativité, la FSMI se positionne comme porte-parole d'un ensemble de services et en partenaire actif dans les discussions relatives au secteur de l'accueil de l'enfance.

Face au manque criant de places d'accueil, malgré un contexte économique bousculé, la FSMI rappelle l'importance d'une politique ambitieuse d'accueil de l'enfance pour toutes les familles, et particulièrement pour les femmes. Elle défend ainsi un accueil de qualité pour les enfants de par la reconnaissance et la prise en considération des trois fonctions de l'accueil et de l'enfance. Tout d'abord, la fonction sociale puisque l'accueil subventionné permet une solidarité sociale entre les familles et davantage d'égalité entre tous les enfants. Ensuite, la fonction éducative qui favorise la socialisation, le développement physique, intellectuel et socio-affectif et la possibilité pour chaque enfant de développer ses ressources et capacités propres. Enfin, la fonction économique qui permet aux parents d'être disponibles pour leurs activités professionnelles ou d'intégration.

La FSMI réclame également un taux de couverture de l'accueil de l'enfance de 100% en Fédération Wallonie-Bruxelles et la mise en place du statut complet pour les accueillantes d'enfants conventionnées qui ne bénéficient toujours à l'heure actuelle que d'une couverture sociale incomplète.

Renseignements :

Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

02/ 227 13 30

fsmi@viefeminine.be - www.viefeminine.be

Contact :

Anne Teheux - Responsable FSMI

0478/ 33 10 58